

-15%⁽¹⁾

sur la première
cotisation annuelle
de votre assurance

Revenus Pros

C'est décidé, c'est **M M A** !

(1) Pour toute souscription/adhésion auprès d'un Agent MMA, entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre 2025 inclus d'un contrat Assurance Revenus Pros (CG 715), bénéficiez de 15 % de réduction sur votre cotisation annuelle la première année. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours.

(2) Certification délivrée par l'AFNOR, valable de 2022 à 2026. Modalités d'octroi sur mma.fr.

MMA IARD, société anonyme au capital de 537 052 368 euros entièrement versé, RCS Le Mans 440 048 882 - **MMA IARD Assurances Mutuelles**, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 126 - **MMA Vie**, société anonyme au capital de 144 386 938 euros entièrement versé, RCS Le Mans 440 042 174 - **MMA Vie Assurances Mutuelles**, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 775 652 118 - Sièges sociaux : 160 rue Henri Champion - 72030 Le Mans Cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances - Les produits distribués par MMA sont assurés par MMA IARD SA, MMA IARD Assurances Mutuelles, MMA Vie SA et MMA Vie Assurances Mutuelles. La documentation relative à nos produits est disponible sur mma.fr ou dans nos agences.

SERVICE
FRANCE
GARANT
(2)
AFNOR Cert. 99117
Assurances et Service Client

DOCUMENT À CARACTÈRE PUBLICITAIRE